Est-ce que mon assurance couvre ça?



Voilà une grande question que l'on se pose parfois en retard, devant le fait accompli. C'est alors qu'on dépoussière les papiers de la filière et que l'on se rend compte que nos affaires ne sont pas tout à fait en ordre. Quelques trucs pour éviter ce stress!

Revoir périodiquement ses couvertures

Je suis là pour vous aider à adapter vos couvertures selon les différents changements qui peuvent survenir au cours d'une vie. Voici quelques éléments qui devraient vous faire penser à communiquer avec moi :

- Changement de statut matrimonial
- Naissance
- Décès ou maladie grave d'un proche
- Retraite
- Arrêt de travail prolongé
- Changement important dans votre rémunération
- Achat d'une maison ou d'une résidence secondaire
- Perte ou ajout d'une assurance collective
- Nouveau travail autonome (une de mes spécialités!)

Payer ses primes à temps

Pour éviter des surprises, le paiement direct mensuel de vos primes est votre meilleur allié. Comme ça, même si vous oubliez de signaler un déménagement, le paiement continuera de se faire. Rappelons que de ne pas payer ses primes à temps peut annuler votre couverture et même vous faire perdre votre droit à l'assurance.

Pas besoin, j'ai une assurance collective!

Pourquoi plusieurs de mes clients ont des assurances vie et invalidité en plus de leur assurance collective? Il y a plusieurs réponses à cela, mais en gros, voici pourquoi : un employeur, ce n'est pas pour la vie, alors la protection prendra fin un jour. Aussi, la protection offerte n'est souvent pas suffisante pour couvrir la totalité de leurs besoins et peut contenir des limitations importantes. Plusieurs opteront donc pour une assurance individuelle pour combler la différence.

Mon voisin est assuré pour bien moins

En terminant, un mot pour vous rassurer sur le montant de vos primes. C'est sûrement vrai lorsque votre voisin vous dit qu'il paie moins cher pour ses assurances. Mais c'est aussi vrai qu'il n'a pas la même situation financière, médicale, familiale et professionnelle que vous. Et sûrement pas la même protection non plus!

Votre conseillère financière est votre meilleur atout pour vous assurer que vous avez la meilleure protection pour la prime payée. N'hésitez pas à me poser vos questions!

Planificatrice financière | Conseillère en sécurité financière autonome | Représentante en épargne collective Représentante plan de bourses d'études | Rattachée aux Services en placements PEAK

À PROPOS DE JULIE GUAY



Julie œuvre dans le domaine des assurances de personnes et de la planification financière depuis 2001. Soucieuse d'offrir à ses clients un service professionnel de qualité, elle a pour objectif de vous préparer à faire face aux imprévus de la vie tant sur le plan personnel que professionnel et, bien sûr, de vous aider à réaliser vos rêves.

Ma mission : vous informer, vous protéger et vous enrichir. www.julieguay.com

450 974-2452 514 233-4145 julie@julieguay.com

